



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JSS Sustainable Bond – Asia Opportunities, Classe d'actions C EUR acc hedged

un compartiment de JSS Investmentfonds II (ISIN : LU1502448118)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- JSS Sustainable Bond – Asia Opportunities (le « Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 de ce dernier.
- En raison du manque de données ESG relatives aux émetteurs des marchés émergents asiatiques, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de ses actifs dans des entreprises ne bénéficiant pas d'une notation ESG.
- Le Fonds vise à générer des revenus d'intérêts aussi élevés que possible tout en aspirant à une répartition équilibrée des risques et à une liquidité optimale.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un quelconque indice. Il utilise toutefois l'indice JACI Investment Grade TR comme indice de référence (l'« Indice de référence »).
- Les placements concernent essentiellement des titres de créance à taux fixe et variable, y compris les obligations à coupon zéro, émis ou garantis par des émetteurs souverains, privés et publics domiciliés dans des pays d'Asie ou par des émetteurs qui exercent la majeure partie de leurs activités en Asie. Le Fonds peut investir jusqu'à 25% de ses actifs dans des obligations non-investment grade ou non notées. La catégorie « non-investment grade » correspond à une note de crédit inférieure à BBB- (Standard & Poor's), Baa3 (Moody's) ou une notation équivalente.
- Le Compartiment peut en outre investir jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des CoCos et, sur une base cumulée, une limite globale de 30% s'appliquera aux investissements dans des obligations non-investment grade ou non notées et dans des CoCos.
- Les obligations de type « contingent convertibles » (CoCos) sont des titres hybrides émis sous la forme d'obligations perpétuelles (avec versements d'un coupon fixe), qui doivent être obligatoirement converties en actions ou dont la valeur doit être

réduite en cas de survenance d'un événement déclencheur, tel que défini dans les conditions d'émission des titres.

- Les pays asiatiques comprennent des marchés émergents, c'est-à-dire des pays appelés à devenir des marchés industrialisés modernes et qui renferment par conséquent un potentiel plus élevé, mais présentent également un niveau de risque plus conséquent.
- En général, la majorité des positions au sein du Fonds entrent dans la composition de l'indice de référence. Afin d'exploiter des opportunités d'investissement spécifiques, le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner de manière discrétionnaire des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Les participations et leurs pondérations au sein du portefeuille du compartiment s'écarteront des pondérations des titres inclus dans l'Indice de référence ; par conséquent, les rendements du compartiment peuvent s'écarter de la performance de l'Indice de référence.
- Les parts du Fonds peuvent être souscrites, rachetées ou échangées tout jour ouvré. Les demandes de souscription, de conversion et de rachat doivent être reçues par l'agent de transfert au Luxembourg au moins un (1) Jour ouvrable avant le Jour d'évaluation au plus tard à 12h00 (heure de Luxembourg). Veuillez vous reporter au document d'émission.
- Cette classe d'actions du Fonds réinvestit les revenus en permanence.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La catégorie de risque et de rendement mentionnée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 3 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer légèrement. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être modérés.
- La cession d'investissements en actifs illiquides peut s'avérer complexe dans des conditions de marché restreintes.
- Si un émetteur de titres ou, dans le cas d'opérations sur produits dérivés, une contrepartie se trouve en situation de défaut de paiement, cela affectera négativement la valorisation de l'actif correspondant du compartiment.
- Les opérations impliquant des parties basées dans les pays émergents peuvent comporter un risque de contrepartie plus élevé en raison d'un contexte économique ou politique spécifique.
- L'investissement dans des titres de type « distressed » s'assortit d'un risque d'insolvabilité accru, qui peut survenir lorsque les sociétés concernées se trouvent en situation de défaut de paiement ou rencontrent de graves difficultés financières.
- Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le

Fonds.

- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an

Frais courants	1.14%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants se basent sur les données de la période de 12 mois clôturée en Juin 2022 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les frais relatifs aux transactions de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie applicables à l'acquisition ou à la cession d'autres fonds.

De plus amples informations sur les frais sont disponibles au chapitre « Commissions, frais et régime fiscal » du prospectus.

Performances passées



- Le Fonds a été lancé en 2017 et cette classe d'actions en 2021.
- Veuillez noter que la devise de l'indice de référence peut être différente de celle de la classe d'actions.
- À compter du 30/09/2021, le JSS Bond – Asia Opportunities est renommé JSS Sustainable Bond – Asia Opportunities.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds II, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarsasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds II ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- Le document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds JSS Investmentfonds II. Le prospectus et les rapports réguliers sont produits pour l'ensemble du fonds JSS Investmentfonds II.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds II ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds II ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds II lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds II peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse <http://fundmanagement-lu.jsafrasarsasin.com/internet/fmlu>. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.